

Après les CERT d'origine, la création d'un CERT éphémère à Amiens et le renforcement de 5 CERT SIV en 2020 pour faire face à des « crises de sur-production », le ministère de l'Intérieur lance-t-il fin 2020 une campagne de suppression des CERT ???



Après une politique de renforcement des CERT SIV, machine arrière pour 2021 avec la suppression du CERT « CNI-Passeport » de Guéret...

...normalement avec un redéploiement des ETP au profit du CERT secondaire d'Angoulême en 2021...

SUR proposition conjointe des préfètes de la Creuse, de la Charente et du Lot-et-Garonne à la DMAT !!!

POUR RAPPEL

En CTSP, notre syndicat avait affirmé initialement son opposition à la mise en place du PPNG et des CERT, contrairement à d'autres syndicats.

FO préfetures et des services du MI avait dénoncé le déséquilibre initial des effectifs des CERT.

Notre syndicat dénonce ce mode de « SUPPRESSION » programmée de l'administration territoriale .

